



La CGT du Conseil Départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85000 La Roche Sur Yon

M le Président du Conseil départemental de la Vendée
Conseil départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche Sur Yon CEDEX 9

Le 23 juin 2026, à La Roche Sur Yon

Lettre ouverte, remise en main propre

OBJET : continuité du mouvement de grève reconductible pour les journées du 1^{er} juin 2026 au 31 août 2026, couvrant l'ensemble des agents du Conseil départemental de la Vendée.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Vendée

Si dans notre dernier préavis nous disions que « rien ne s'est amélioré significativement », nous pouvons affirmer, sans crainte, que les choses se sont depuis dégradées. Par exemple, vous avez désengagé la collectivité, vis-à-vis des agents sur la prévoyance et notamment sur les primes et le régime indemnitaire. Ainsi, ce sera la double peine pour ceux qui seront accablés par la maladie, le sort. Vos prédécesseurs y avaient pris garde.

Pour les Assistants Familiaux, vous le savez, la collectivité s'est aussi désengagée pour le remboursement de leurs déplacements professionnels. À noter que personne n'est dupe pour votre stratégie d'audite : votre ficelle est usée depuis bien longtemps et, si elle vous rassure, en réalité ne convainc plus personne. Les Assistants Familiaux sont face à un mur comptable.

La collectivité est gérée par l'efficacité et la résilience : « *Y'a qu'a* » ; « *Faut qu'vous* » ; « *Si tu n'es pas content tu dégages* » ; « *C'est comme ça* » ... Bien qu'au fond d'eux ils le savent, où voulez-vous conduire la collectivité ? Quel cap ? Quelle route ? Vous ne pouvez nous dire « vers le sud », alors que le soleil ne passe jamais au-dessus de la proue de la collectivité.

La gestion de la canicule est une parfaite illustration de la situation en Vendée: « il y a la VENDÉE QUI REGARDENT LES CHIFFRES et il y a la VENDÉE QUI SUFFOQUE » ; « il y a la VENDÉE QUI S'AMUSE et la VENDÉE QUI BOSSE » ; « il y a la VENDÉE QUI DÉPLORE QUE LE SABLE LEUR BRULE LES PIEDS et la VENDÉE QUI CHERCHE DES SOLUTIONS POUR AVOIR DE L'EAU FRAICHE AU BOULOT » ; « il y a la VENDÉE QUI DEMANDE AUX AUTRES DE REGARDER AVEC LE CŒUR, et la VENDÉE QUI REGARDE AVEC L'ESTOMAC »...

La CGT CD85 revendique principalement :

- **Pouvoir d'achat** : une revalorisation du point d'indice à 6€20 (actuellement 4€923 brut) et l'indexation des pensions et du point d'indice sur l'inflation ; revalorisation du régime indemnitaire, des indemnités (frais kilométriques, astreintes...) ; accélération (et justice) du déroulement de carrière ; prise en charge à 100% de la prévoyance ; aucun agent ne doit avoir une fiche de paie à 0€ ; la prise en charge des déplacements des Assistants Familiaux ; la solidarité vis-à-vis de ceux accablés par le sort, la maladie...
- **Retraite** : retour immédiat à l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans pour revenir rapidement à 60 ans ; départs anticipés pour les carrières longues et pour celles et ceux ayant exercé des métiers pénibles (reconnaissance de la pénibilité des métiers féminisés invisibilisés) ; calcul de la pension sur les traitements des 6 derniers mois dans le public (10 meilleurs années dans le privé) ; garantie d'un niveau de pension d'au moins 75% du

revenu d'activité pour une carrière complète ; prise en compte des années d'études et des périodes de première recherche d'emploi et de chômage non indemnisé...

- **Temps de travail** : garantie des cinq semaines de congés payés ; maintien des jours de fractionnement ; maintien de tous les jours fériés ; maintien des 35h ; stop à l'écrtage ; respect de la législation sur le temps de travail (repos récupérateurs) ...
- **Santé** : défense de « la sécurité sociale » (prise en charge à 100% des frais de santé) ; maintien du principe « *je cotise en fonction de mes moyens et je reçois en fonction de mes besoins* » ; maintien à 100% du traitement et garantie des primes en maladie ordinaire ; respect des repos récupérateurs ; le droit à se soigner ; l'employeur doit garantir la santé mentale et physique de ses agents ...
- **Justice** : rétablissement des conseils de discipline de recours pour les agents de la fonction publique ; stop à l'autoritaire et à l'arbitraire (sécurité juridique et sûreté) ; respect des principes du droit ; une inspection du travail indépendante pour la fonction publique territoriale ; un accès à la justice effectif ; stop aux « procédures baillons » ...
- **Conditions de travail** : définir les valeurs et principes afin de fixer le cap, la route pour tous les agents ; égalité hommes/femmes ; stop aux violences institutionnelles ; stop au management par « l'efficacité et la résilience » ; étude effective sur les risques psychosociaux ; une « inspection du travail » indépendante pour la fonction publique territoriale ; reconnaissance de l'ancienneté en matière de promotion (stop au mérite) ; stops au loyalisme (et aux méthodes) ; des moyens pour produire (du matériel en bon état) pour assurer de servir l'intérêt général ; étude de l'impact de l'IA (une « intelligence sans conscience ») ; améliorer les conditions de travail en période de canicule ...
- **Défense du niveau de service public pour tous et de l'espace public.**
- **Dialogue social** : respect des règles et des principes de la république ; liberté de correspondance des organisations syndicales ; vote à l'urne aux prochaines élections (fracture numérique) ; concertation avec les représentants du personnel sur les sujets concernant les agents ; stop aux discriminations syndicales ; stop aux deals gagnant/gagnant dans le dos de ceux qui ne participent pas aux deals ...

C'est pour cela que la CGT du Conseil départemental de la Vendée prend ses responsabilités en déposant un préavis de grève reconductible pour le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 juillet et août 2026, de 0h à 24h pour l'ensemble des agents du Conseil Départemental de la Vendée.

Notre collectivité nous l'aimons et la défendons. Dans l'attente de réponses à nos sollicitations, nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vendée, nos sincères salutations et au combien nombreux parmi nous ne peuvent plus partir, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Pour la CGT CD85